

Entre nous



UNTER UNS IN ZIMMERBACH



LE MOT DU MAIRE

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

En ce début d'année 2012, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous chaleureusement, une bonne et heureuse année nouvelle. Que celle-ci voie se réaliser tous vos projets, qu'elle apporte le plus grand réconfort à celles et ceux qui souffrent. Qu'elle permette également d'améliorer la vie de la commune avec le concours de vous tous, de ses entreprises, de l'administration locale et du conseil municipal.

Pour 2012, j'ai choisi le thème du « développement durable ».

Plusieurs actions peuvent rentrer dans le cadre de ce terme. Plusieurs filières peuvent être exploitées, ne serait-ce que la création du périscolaire « Les lutins du Hohnack » avec le RPI Walbach-Zimmerbach.

➤ Favoriser l'adhésion de chacune et chacun à la vie sociale et civique de la collectivité. Elle nous engage à réviser nos comportements dans des domaines aussi variés que l'alimentation, le logement et les déplacements.

➤ Respecter la qualité de notre environnement et de notre patrimoine naturel par la création de prairies fleuries, d'un verger-école auquel sont associés les enfants de notre école.

Le fleurissement, ce bien précieux est aussi à la fois vivant et fragile; à nous de le préserver.

➤ La commune, avec l'aide du SIEOMEC qui favorisait le tri sélectif (verre, journaux, plastique) depuis de nombreuses années, vient d'installer courant 2011 quatre containers enterrés.

➤ La commune projette l'acquisition de matériel de salage pour permettre l'épandage de saumure afin de réduire considérablement la consommation de sel.

Nombreuses sont les actions en matière de développement durable qui pourraient encore être développées.

D'autre part, suite à la loi votée le 16 décembre 2010 par le Parlement, chaque commune devrait avoir rejoint une intercommunalité à fiscalité propre au plus tard le 1er juin 2013.

Après avoir rencontré les représentants de la Communauté de communes de la Vallée de Munster et les responsables de la CAC, le conseil municipal a fait le choix d'adhérer à la communauté d'agglomération de Colmar et ce, à compter du 1er janvier 2012.

Le service d'eau potable est repris par la Colmarienne des Eaux, le service assainissement continuant d'être assuré par le SMAV auquel la CAC a adhéré en lieu et place de la commune.

La collecte des ordures ménagères sera assurée par la CAC à la place du SIEOMEC. Pas de changement dans les rotations (mardi et vendredi matin.)

Enfin un aspect financier ! La fiscalité propre réformée ainsi que la part départementale de la taxe d'habitation seront perçues par la CAC qui, après avoir déduit le montant

des charges transférées, reversera à la commune la différence sous forme d'attribution de compensation.

Malgré tous ces changements, restons sereins et regardons l'avenir avec optimisme. Mon conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une année meilleure que la précédente tout simplement.

Votre maire,
Émile OTTMANN

SOMMAIRE

Le mot du maire	1
La vie municipale et les décisions de vos élus	2
Les informations générales.....	3
Le dossier :	
Le verger communal	4-5
Les oiseaux de notre forêt.....	6-7
Rétrospective 2011, en images	8-9
La vie associative, culturelle et scolaire	10 à 13
La communauté d'agglomération de Colmar	14
Colmarienne des eaux.....	14
L'état civil et les dates à retenir.....	15
Jeux.....	16

Les principales décisions de votre conseil municipal

Entre les mois de décembre 2010 et décembre 2011, voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

LE 31 JANVIER 2011

Révision du POS (Plan d'occupation du sol), en vue de sa transformation en PLU (Plan local d'urbanisme) afin de l'adapter aux évolutions et mutations de la commune.

LE 21 MARS 2011

Le prix du mètre cube d'eau, y compris l'assainissement et les redevances diverses, reste fixé à 3,429 € TTC.

LE 18 AVRIL 2011

Dans le cadre de la réforme des collec-

tivités territoriales, le conseil municipal souhaite adhérer à la CAC (Communauté d'agglomération de Colmar).

LE 23 MAI 2011

Une aire de collecte des déchets verts est mise à la disposition des habitants de la commune.

LE 14 NOVEMBRE 2011

Mise en place de la Taxe d'aménagement en remplacement de la TLE (Taxe locale d'équipement) ainsi que diverses taxes et participations pour les constructions ou modifications de bâtiments.

Suite à la décision d'adhérer à la CAC à partir du 1er janvier 2012, le conseil procède à l'élection des délégués qui siègeront à la CAC :

- au conseil communautaire: Emile OTTMANN (titulaire), Jean-Claude MAURER (supplément)
- à la commission locale d'évaluation des transferts de charges: Jacques MULLER et Jean-Luc REBSTOCK (titulaires), Régine SCHWARTZ et Rosalie GINGLINGER (supplémentes).
- Dissolution du SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) dont les compétences sont reprises par la CAC.

Si vous souhaitez consulter toutes les délibérations de l'année 2011, vous pouvez les visualiser sur le site internet de la commune www.zimmerbach.fr ou www.zimmerbach.com, par ailleurs toutes ces informations sont affichées sur les panneaux du village et transmis aux journaux: DNA et l'Alsace.

LA MISE EN PLACE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Un Plan Local d'Urbanisme est un document de planification de l'urbanisme d'une commune ou d'un Établissement Public de Coopération des Communes. Le PLU est appelé à remplacer le Plan d'Occupation des Sols, approuvé le 17/12/2001.

Il permet à une commune de repenser son territoire en matière d'urbanisme: la délimitation des zones urbaines ou à urbaniser, les zones naturelles, agricoles et forestières à protéger, les tracés des voies de circulation, la densité du sol, les règles architecturales des constructions de la commune...

Le rapport de présentation du P.L.U. est un document essentiel pour comprendre le contexte et le projet d'aménagement. Il comporte tout d'abord un diagnostic initial de la situation environnementale de la commune, établi au regard des prévisions économiques et démographiques. Il rend compte des spécificités du sol et du territoire (climat, relief, faune, flore...), afin de pouvoir évaluer les besoins en matière d'urbanisme.

Le rapport de présentation justifie les choix pour établir le Projet d'Établissement d'Aménagement et de Développement Durable. Il spécifie la zone concernée par le PLU et évalue les incidences possibles du PLU sur l'environnement.

Le projet d'aménagement et de développement définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme et exprime les objectifs et projets de la commune en matière de développement économique et social, dans un terme de 10 à 20 ans.

Il peut faire part d'orientations et de prescriptions spécifiques sur le développement et la préservation des centres-villes, la restructuration ou la réhabilitation d'îlots, le traitement des rues et des espaces publics, la sauvegarde de la diversité commerciale des quartiers, l'aménagement des entrées de la commune...

Vous pouvez consulter l'avancement du P.L.U. sur le site internet de Zimmerbach: www.zimmerbach.fr (services municipaux, P.L.U.)

LES CONTAINERS À L'AIRE DE JEUX



Le SIOMECC a financé l'installation de la batterie de quatre bacs enterrés, deux pour le verre, deux pour le plastique et le papier.

Ils s'intègrent parfaitement dans le paysage et sont d'un accès aisé pour les utilisateurs.

En 2010, la collecte sélective a permis de ramasser à Zimmerbach 30,4 tonnes (34,67 kg/habitant) de verre et 35,8 tonnes (39,65 kg/habitant) de papier et de plastique.

Rappelons que l'école maternelle a pu bénéficier, grâce à ce tri, d'une subvention de 100 € du SIOMECC.

DÉNEIGEMENT

La commune envisage d'acquiescer une épandeur de saumure. Cet équipement utilise une technique largement répandue en Suisse et en Autriche ainsi que sur les aéroports.

Elle consiste à mélanger 25 % de sel et 75 % d'eau puis à l'épandre sur la chaussée à l'aide d'une rampe. Elle est d'une efficacité largement supérieure au salage classique car, après le passage de la lame, elle attaque la couche de neige.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement lié à la montée en flèche des prix du sel, cet équipement dont le coût est de 15.000 € TTC devrait être rapidement amorti.



Il est demandé aux habitants, en cas de prévision ou de chute de neige, de garer leur voiture dans leur cour ou tout endroit ne gênant pas les manœuvres du tracteur. Par ailleurs, il est rappelé qu'il incombe aux propriétaires de déneiger le long de leur propriété.

INSEE

Le recensement de la population qui a eu lieu début 2011 a permis de dénombrier 902 habitants auxquels il faut rajouter les nouveaux habitants des Terrasses du Hohneck, une vingtaine de personnes.



ANIMAUX

Les murs des maisons, les trottoirs, les rues ne doivent pas recevoir les petits et gros besoins de nos amis les chiens. Nous vous remercions de vous munir d'un sac afin de ramasser les déjections de votre animal, qui doit être impérativement tenu en laisse.



L'AIRE DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La commune a mis à la disposition des habitants une aire de collecte des déchets verts.

Cette aire se trouve au lieu-dit « Rinkental », à 200 m du CD10, un chemin à droite avant la carrière MCI.

Elle connaît depuis son ouverture un franc succès puisque 32,5 tonnes de branchages y ont été déposés. La société Giamberini et Guy est chargée de procéder à l'évacuation de ces déchets afin de les transformer en compost.

Ce service a bien sûr un coût: 1 406 €.

Les horaires d'ouverture sont: mercredi de 8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 19 h.



LES MAISONS FLEURIES 2011

Madame Micheline OTTMANN a obtenu un premier prix départemental des maisons fleuries dans la 2ème catégorie: décor floral installé sur la voie publique.



Ce prix est une récompense pour la propriétaire et un encouragement pour tous à fleurir notre village.

Rappelons qu'en 2010 la commune avait obtenu un prix d'encouragement à ce même concours.

Pour 2011, le jury départemental nous a attribué une 5ème et une 2ème place pour l'arrondissement de Colmar pour les communes de 301 à 1000 habitants. Nous tenterons obtenir notre première fleur en 2012.



Dans notre commune, l'idée d'un verger communal germe depuis quelques années, à savoir depuis 2008 ; la 4^{ème} tranche de la « résidence du Val St Grégoire » étant achevée, aujourd'hui le terrain est prêt et nous souhaitons inscrire ce projet à l'opération de la Ste Catherine.

ZIMMERBACH est un petit village situé au pied du Hohnack, à l'entrée de la vallée de Munster, à une altitude comprise entre 300 et 400 mètres.

Nous sommes entourés de vignes et de forêts. Les arbres fruitiers étaient très présents dans le passé, et nous aimerions réintroduire d'anciennes variétés encore connues de nos aînés.

Nous avons associé notre école communale Charles Perrault à ce projet, une association arboricole ainsi qu'un apiculteur du village, notre garde forestier, la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Le verger communal s'inscrit dans le projet de l'école sur plusieurs années, sous la dénomination « verger école ». La classe de CE1 et CE2 de la directrice, Mme Better, sera actrice et la classe maternelle de Mme Cordonnier sera observatrice.

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Le futur verger est exposé flanc Est du village au lieu dit « Eselweg » à 340 m d'altitude, sur une surface d'environ 2 100 m²; un espace « pique-nique » se situe en contrebas; le départ et l'arrivée du parcours de santé encadrent ce verger. Les familles sportives pourront y faire une halte. Une distance de 350 m le sépare de l'école.

Le verger sera clôturé par un grillage de 2 m de hauteur, une porte de 5 m de large est prévue permettant l'accès des engins pour l'entretien. La clôture protégera les jeunes plants des chevreuils et des cerfs, ainsi que des dégâts causés par les sangliers.

Une prairie fleurie jouxtera le verger d'une surface de 750 m²; on y sèmera un mélange d'espèces fleuries et de grami-

nées, type sedamix champêtre, source d'alimentation diversifiée pour les insectes et les abeilles; ce mélange, ne nécessitant aucun apport d'engrais, sera d'entretien facile. Une fauche tardive sera programmée pour favoriser la reproduction des papillons.

Au printemps, notre apiculteur installera une ruche dans cette prairie.

Dans la partie verger, nous planterons des arbres fruitiers à hautes tiges, de variétés anciennes (en plus de deux merisiers existants) et six arbres nanisants pour constituer une haie fruitière à la limite du verger et de la prairie fleurie; ces arbres seront plus accessibles aux enfants et entreront plus rapidement en production, ce qui permettra d'établir un comparatif entre anciennes variétés et nouvelles.

ARBRES A HAUTE TIGE

Ces arbres seront plantés à une limite de 11 m de la lisière de la forêt, 10 m de la clôture inférieure, et à intervalles les uns des autres de 10 m.



Il est prévu de planter: 4 pommiers, 2 cerisiers, 2 poiriers et 2 pruniers.

ARBRES NANISANTS

Six pommiers seront plantés à une limite de 10 m de la lisière de la forêt, 10 m de la clôture inférieure, et à intervalles de 2 m les uns des autres.

En lisière de forêt, nous allons créer une haie champêtre permettant la transition entre le verger et la forêt; nous avons été vigilants par rapport à notre choix qui s'est porté sur des espèces non toxiques étant donné que des enfants interviendront dans ce lieu.

Dans ce verger nous installerons :

- des nichoirs pour les oiseaux, dans des troncs creux repérés par notre garde forestier et des nichoirs artisanaux adaptés aux différentes espèces d'oiseaux
- un hôtel à abeilles sauvages
- une ruche
- un abri à hérisson

Notre haie champêtre servira de garde-manger aux oiseaux et aux écureuils.



GESTION DU VERGER

La gestion des lieux sera assurée par une association, en partenariat avec l'école, ainsi que par notre équipe technique, en utilisant des produits biologiques pour préserver l'environnement.

Quant à la récolte des fruits, les premières années ils seront exposés et dégustés lors d'une animation et si la quantité est importante, les fruits seront distribués aux goûters des enfants.

Un planning de cueillette et de consommation sera établi.

Les fruits seront stockés sur des claies au sous-sol de l'école.

Par la suite, d'autres actions seront menées, paniers garnis pour les personnes âgées de notre village, fabrication de jus de pommes, confection de desserts lors de la journée du goût.

En résumé, ce lieu conçu dans un écrin de verdure, respectueux de l'environnement, s'évertuera à montrer la biodiversité que représente l'équilibre des écosystèmes et garantira une terre « habitable » aux générations futures; passons-nous des pesticides qui tuent les petites plantes sauvages, les insectes qui s'en nourrissent, les oiseaux qui se nourrissent de ces insectes.

Ce verger, à but pédagogique, sera aussi un endroit de rencontre.

La floraison printanière et les couleurs chatoyantes de l'automne charmeront les habitants, et feront peut-être naître des vocations artistiques; petits et grands pourront profiter pleinement du charme des lieux.



Projet de verger école



réintroduction de fruitiers anciens et d'insectes pollinisateurs

1. Origine du projet:
L'école a été sollicitée par les représentants des mairies pour créer un verger école. Les enseignants ont décidé d'adhérer au projet. Le terrain se situe à proximité de l'école. Le déplacement des élèves sera aisé et court. Les agents communaux participeront à la préparation du terrain et à son entretien. Le projet sera d'autant plus facile à conduire.

2. Présentation du projet aux élèves

La première année

- Visite des lieux avec les élèves. Mesures du terrain avec les enfants en relation avec les mathématiques. Elaboration du plan du terrain.
- Lecture de fiches documentaires: les arbres
- Plantation des arbres par les enfants.
- Construction d'une ruche en partenariat avec un apiculteur du village.
- Visite chez l'apiculteur pour observer les abeilles, l'extraction du miel.
- Étude des abeilles en classe, intérêt de la pollinisation.
- Sorties aux différents saisons pour observer l'évolution du verger.
- Réalisation de pages d'herbier avec les empreintes des écorces et une feuille d'arbre.
- Réalisation d'une pancarte pour chaque arbre avec ses caractéristiques.
- Création et installation d'un hôtel à abeilles sauvages.

Les années futures

- Cueillette des fruits.
- Dégustation des fruits au goûter par les élèves.
- Réalisation de paniers de fruits pour les seniors du village.
- Réalisation de recettes: compotes, tartes...
- Utilisation des fruits lors de la semaine du goût, action menée à l'école chaque année.
- Exposition dans le verger: les réalisations plastiques des élèves autour des abeilles.
- Intervention d'un membre de la L.P.O pour présenter les espèces locales, leur alimentation, leur mode de vie, leur développement.
- Réalisation d'un planning de cueillette et de consommation.
- Approche sensorielle:
 1. la palette des couleurs: réalisation de cercles avec des écorces, remplissage des cercles avec huit couleurs différentes trouvées dans le verger.
 2. Le loto des odeurs: boîtes odorantes, retrouver les paires, les fleurs ou les fruits du verger.





LES OISEAUX DE NOTRE FORÊT

La forêt proche de notre village (Zimmerbach) est un habitat plus ou moins fermé pour de nombreuses variétés d'oiseaux. La corrélation entre une espèce d'oiseaux et un type de forêt n'est pas une relation stricte. De nombreuses espèces ont quitté leur habitat d'origine (la forêt) pour se rapprocher de nos demeures, jardins, vergers et espaces verts. Le nourrissage en hiver, la construction de nioirs expliquent aussi la présence de certains oiseaux près de nos maisons.



Le pinson des arbres est une espèce commune en France. Facilement reconnaissable, surtout le mâle par son plumage bleu sur le dessus de la tête, des joues rougeâtres, un ventre blanchâtre, des ailes et une queue aux plumes noires avec quelques plumes blanches en bordure de cette dernière. De février à juillet le pinson chante beaucoup (plus de 300 chants à l'heure) d'où l'expression « gai comme un pinson ». Se nourrissant principalement au sol, il est en concurrence avec **le merle**, une espèce bien connue de tous. Sachez que le bec du mâle est noir et ne devient jaune qu'à l'âge adulte.



Le bouvreuil cherche sa nourriture sur les arbres. Ebourgeonneur, il n'est pas trop apprécié dans les vergers. Le mâle arbore un ventre bien rouge, une tête noire, un bec court et puissant, des ailes et une queue noires avec un croupion blanc. La femelle diffère en remplaçant le rouge du ventre par un plumage vert brun.



Le tarin des aulnes vous visitera en bande de plusieurs individus. C'est un granivore au plumage jaune. Sa queue est jaune et noire, le dos et les flancs sont rayés de brun.

Bien connu et facilement reconnaissable est **le rouge-queue** doté d'une queue rousse et non rouge ! Sa tête noire arbore une calotte blanche et son dos un plumage gris bleu.



Les espèces des mésanges sont nombreuses dans les régions boisées et très répandues chez nous. **La mésange bleue** est facilement identifiable avec son dos bleu, une tête presque blanche à l'exception d'une calotte bleue et une face barrée de noir passant par l'œil.

La mésange noire est légèrement plus petite que la mésange bleue. Elle se reconnaît à une calotte noire et une tache blanche sur la nuque.



La mésange charbonnière s'en différencie par sa tête entièrement noire et une ligne noire bien marquée sur le ventre.

La mésange nonette se distingue par une calotte noire et un menton noir, un ventre brun très clair. Elle a son habitat dans les forêts de feuillus et les vergers.



La mésange boréale quand à elle est souvent confondue avec la « nonette ».

Beaucoup plus rare chez nous, mais aperçue à « Zimm », est **la mésange à longue queue**. Sa queue plus longue que le corps de l'oiseau est sa caractéristique principale. Son plumage est foncé sur tout le dessus de l'oiseau.



Le troglodyte mignon est reconnaissable à sa petite taille et une très courte queue. Son plumage est brun foncé, tacheté clair et les bords d'ailes sont tachetés de blanc.



Visible en forêt mais s'approchant aussi des maisons, un oiseau acrobate bien visible est **la sitelle torchepot**. Vous pouvez la voir « marcher », grimper facilement le long des troncs d'arbres ; elle en redescend la tête la première ! De couleur gris-bleu sur le dessus, le ventre est beige à brun clair.



Vu en forêt et près de nos maisons, inspectant « soigneusement » un poteau en bois d'un chantier récent (rue du Réservoir), nous avons le **pic épeiche**. Son ventre clair se termine sur un croupion bien rouge. Le dos est foncé et le mâle porte une tache rouge sur le front à la base du bec.



Dès les premières neiges, **les chardonnerets** envahissent l'aire de nourrissage en bandes organisées. Un individu « pioche » à plein bec de manière à faire tomber au sol un maximum de graines... Il est reconnaissable par des taches blanches situées au bas du dos et sur le dessus de la queue, un peu comme des gros boutons sur une redingote.



N'oublions pas **le geai** qui s'approche de nos maisons et se goinfre en chassant et en disputant la nourriture aux autres espèces. De la famille des corvidés (freux, pie, corbeau, choucas, corneille), il est reconnaissable à sa taille, son cri et à son plumage. Une livrée brun rosé sur laquelle se détache la tache noire de la queue, le bleu clair de la base des ailes ainsi que le blanc du croupion.



Il reste en dernier quelques oiseaux que vous tous connaissez bien. Nous ne ferons que les citer brièvement. Timide, sautillant au sol c'est **le rouge-gorge**.



Effronté, hardi, pilleur est **le moineau**.



Et n'oubliez pas : « D'r Vogel kennt mr an de Fadra ». (On reconnaît l'oiseau à ses plumes).

Quelques photos personnelles illustrent ces lignes mais vous pouvez en découvrir beaucoup d'autres sur Internet.

RÉTROSPECTIVE 2011 EN IMAGES



La réception des vœux du Nouvel An
(6 janvier)



Le spectacle offert par l'association « Les Enfants d'Abord »
pour fêter la nouvelle année.
Le magicien habitant à Zimmerbach a conquis son jeune public. (janvier)



Le carnaval des enfants de l'école
Charles Perrault (9 mars)

Inauguration des
Terrasses du
Hohnack
le 12 octobre
2011



La cérémonie du 8 mai



Fleurissement (15 mai)



La kermesse scolaire (21 juin)



La dépose de la ligne 20 000 volts
(22 juin)



La cérémonie du 11 novembre

Un premier prix
trophée AMF
2011 (Académie
Musicale de France)
pour Étienne
KAYSER
obtenu au
concours à l'atrium
de Chaville
(novembre)



La visite du Saint Nicolas à l'école
Charles Perrault (6 décembre)

La visite du Saint
Nicolas dans le
village
(10 décembre)



La rentrée 2011/2012 : une nouvelle équipe
au périscolaire « Les Lutins du Hohnack »
(de gauche à droite: Julie HERVE, Christiane
MAURER et Laëtitia CUKROWSKI)



Les activités du
périscolaire
« Les Lutins
du Hohnack »
pour la fête des
mères (17 mai)



Les activités au périscolaire
« Les Lutins du Hohnack »



La fête
des aînés
du village
(3 avril)





EXPOSITION DES VÉHICULES ANCIENS

L'aire de jeux de notre commune était métamorphosée dimanche 11 septembre 2011, pour laisser place aux véhicules d'époque.

Pour 2011, l'association organisatrice a retenu le thème des motos anciennes. Un vrai succès grâce à la venue du club des motos anciennes de Wittelsheim. Leurs engins ont séduit le public et de nombreuses questions et curiosités ont afflué vers les propriétaires de ces belles mécaniques.

Une belle panoplie de voitures anciennes était à nouveau au rendez-vous pour la 8ème édition. À noter la remarquable venue d'Allemagne de vélocypèdes, aussi surprenants que la bicyclette horizontale qui sillonnaient les allées, les propriétaires ont proposé des

petits tours sur le terrain. Proposition très alléchante pour les visiteurs. Belle présentation de Harley Davidson qui étaient de passage à Zimmerbach et qui ont suivi la balade.

Point désormais incontournable de la manifestation, la balade qui conduit les belles d'antan, voitures et motos, à travers notre commune, saluées de temps à autre par les citoyens aux fenêtres ou dans la rue, puis traversée vers les communes environnantes, cette fois-ci la destination nous amenait à travers le centre-ville d'Eguisheim ou habitants et touristes étaient agréablement surpris de notre passage.

Tous ces véhicules étaient assortis de notre plaque-rallye, à l'effigie de 2ACZ, réalisée spécialement pour l'exposition et dont la demande des collectionneurs

est grandissante.

2ACZ avait également décidé de reconstruire le toboggan géant pour le bonheur des plus petits mais aussi d'agrandir cet espace de jeux réservé aux enfants qui ont pu s'amuser toute la journée autour de nombreux divertissements et aussi être récompensé par des friandises.

DNA ayant sponsorisé la manifestation, l'animateur a su comblé les jeunes par différents jeux, concours et également les récompenser, comme 2ACZ par le concours du jeu-questionnaire, des lots étaient remis aux gagnants.

La plaquette tombola, éditée grâce à de nombreux sponsors a trouvé bonheur auprès des acheteurs, les lots étaient de taille à les ravir.

La 9ème édition aura lieu en SEPTEMBRE 2012



LES AÎNÉS DU JEUDI : UN DYNAMISME COMMUNICATIF

En 2011 le groupe des aînés du jeudi a fait preuve d'un rare dynamisme.

Leur habituelle et attendue rencontre des 2ème et 4ème jeudi du mois suscite beaucoup d'intérêt pour cette vingtaine de seniors.

De 14 h à 17 h... et quelques fois plus tard, dans la salle des Prévôts, ils passent d'agréables moments, soit à participer à des conférences données par l'un des leurs, Paul Eschbach l'histoire vivante de Zimmerbach, à chanter, quelques passages de bonnes blagues et bien sûr fêter chacun leur anniversaire.

Rétrospective 2011 :

La galette des rois avait démarré l'année, puis le 24 mars, ils ont invité les aînés de Walbach, Gunsbach et Turckheim pour une après-midi récréative en la présence de la conteuse Annette Friehe dans le cadre de « E Friehejahr fer unsri Sproch ». Ambiance très conviviale sous les airs d'accordéon de Monsieur Friehe.



Sortie du mois de juin, devenue habituelle, ce 23 juin, accompagnés d'autres personnes du village et des communes environnantes, qui ont bien voulu se joindre à cette journée, un bus les emmenait pour des visites guidées au Musée du textile à Husseren Wesserling, au magnifique Parc de Wesserling dont le thème représentait les cabanes et partager un succulent déjeuner au Domaine des Fines Fleurs du Terroir sur les hauteurs de Wildenstein.

Pour terminer l'année, ces dynamiques aînés se sont donné rendez-vous le 15 décembre, pour un repas festif au caveau restaurant « Au Raisin d'Or » de la commune.

Rendez-vous jeudi 12 janvier pour la première de l'année 2012.

Au programme 2012 : conférences sur l'histoire alsacienne, jeux de sociétés, visite d'un apiculteur, art floral pour Pâques, atelier pâtisseries, découverte de l'atelier Paski Sushi, sortie en bus etc.

« Nous serions heureux de compléter notre groupe par d'autres personnes qui souhaitent partager quelques heures de convivialité ou participer à l'un ou l'autre atelier. »

Rendez-vous est donné à la Salle des Prévôts les 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 h à 17 h.



LA MÉDAILLE MILITAIRE POUR M. ANDRÉ WILHELM

M. André Wilhelm, enfant de Zimmerbach, s'est vu attribuer la prestigieuse décoration, la « Médaille militaire » le 10 novembre 2011 par le Monsieur le Président de la République, sur proposition de Monsieur le Ministre de la Défense.



Monsieur André Wilhelm est né le 14 juin 1936 à Colmar, fils de René et Georgette Wilhelm qui étaient propriétaires du « Café de la Poste » et de l'épicerie au centre du village. Il a passé toute sa jeunesse à

Zimmerbach jusqu'au service militaire qui l'a conduit en Algérie du 8 novembre 1956 au 5 décembre 1959.

Il est titulaire de la Croix du Combattant, de la Croix de la valeur militaire avec « étoile bronze, de la Médaille des blessés, de la médaille commémorative d'Afrique du Nord.

Membre actif de la section de l'UIACAL (Union des invalides et anciens combattants d'Alsace-Lorraine) de Zimmerbach depuis 1960, il est présent à toutes les manifestations religieuses et patriotiques de notre village.

La citation comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec « Étoile de bronze ».

Chauffeur de half-track au commando

régimentaire, il a participé pendant huit mois à de nombreuses opérations où il a toujours fait preuve de courage et de présence d'esprit.

Dans la nuit du 21 au 22 mai 1958, conduisant le half-track de tête de son unité, il a été sérieusement blessé à la tête et au bras droit par l'explosion d'une mine alors qu'il se portait au secours d'un poste violemment attaqué à Sidi Bader dans la zone Est-Constantinois.

Mais qu'est ce que la « Médaille Militaire » et à qui est-elle décernée ?

Cette distinction est la deuxième décoration française après la Légion d'honneur. Elle a pris la place de la Croix de la Libération (créée en 1940 par le Général de Gaulle. Les compagnons de cet ordre sont désormais peu nombreux, 30 survivants à ce jour). Elle cessa d'être décernée le 24 janvier 1946.

La Médaille Militaire fut instituée en 1852 par le Prince-Président Louis Napoléon Bonaparte, l'Empereur Napoléon III.

À l'instar de son oncle Bonaparte qui avait créé en 1802 l'ordre de la Légion d'honneur destinée aux seuls officiers. Il entendait initialement instituer une décoration qui récompensait les sous-officiers et les soldats dignes d'éloges qui leur assurera également une rente viagère de 100 Francs.

La Médaille militaire, surnommée sous le Second Empire « Le bijou de l'Armée » garde aujourd'hui encore tout son prestige. Depuis sa création, elle est la récompense pour d'innombrables sacrifices.

Elle a réuni sous sa devise « Valeur et discipline », des soldats anonymes aux héros les plus populaires tels Guynemer ou Jean Moulin. Elle compte les plus grands chefs militaires français (les Maréchaux Joffre, Foch, Leclerc et Juin par exemple), alliés (les Généraux Pershing, Montgomery...) ainsi qu'à titre exceptionnel le Président Roosevelt (à titre posthume) et Sir Winston Churchill. S'agissant d'une décoration récompensant des mérites exceptionnels et afin de lui conserver tout son éclat, sa remise obéit à un rite strict auquel il ne doit pas être dérogé.

La remise officielle de cette médaille doit se faire par le commandant d'Armes du lieu, devant une formation de la garnison qui prononce à haute et intelligible voix « Au nom de Monsieur le Président de la République, nous vous conférons la Médaille militaire ». Toute autre forme de remise est proscrite, en particulier pas plus d'une personnalité civile ou un président d'association ne peut procéder à cette remise. Celle-ci aura probablement lieu à Colmar le 15 février 2012 durant les cérémonies de retour du 15/2 d'Afghanistan ou lors d'une cérémonie patriotique au cimetière militaire du Ladhof.



Alfred SCHOEPPER
Président de l'UIACAL
Section de Zimmerbach



Même s'il y a eu un changement à la tête de l'association, l'année 2010/2011 s'est inscrite dans la continuité.

La belle dynamique lancée il y a quelques années s'est poursuivie.

Ainsi l'action de notre association a permis de financer, avec une dotation record, de nombreux projets engagés par les enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal de WALBACH et ZIMMERBACH :

- Classe verte à l'écomusée (CE1-CE2),
- Classe de découverte à Paris (CM1-CM2),
- Cirque,
- Etc...



Comme vous le savez, de nombreuses manifestations et/ou actions sont menées tout au long de l'année scolaire :

- Loto (fin mars),
- Kermesse (fin juin),
- Vente de bulbes (en octobre),
- de miel (en décembre),
- de fromage (en novembre et février),
- de chocolats (à Pâques), ...

Cette année, et c'était une première, nous avons également organisé la venue du Saint Nicolas. Une petite soirée « Tarte flambée », orchestrée de mains de maître par Frédéric et Olivier, a permis aux familles de se retrouver, ensuite, au foyer Saint Georges.

Tout cela est le fruit des bénévoles qui s'investissent régulièrement au sein de l'association mais également le votre par les dons et achats que vous faites. Alors ... Merci à tous !

"Financement coopérative scolaire"

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
en €	3 456	5 130	7 120	11 028	6 124	11 427



VISITE DE L'ÉCOMUSÉE

Ce fut une superbe semaine (du 14 au 18 mars) avec des ateliers instructifs sur l'Alsace de 1930 : les coutumes, l'architecture, les métiers d'autrefois.

Les enfants ont fabriqué un pendentif avec un clou de fer à cheval, un grand clou et cerclé un essieu chez le forgeron. Chacun a pu frapper le métal brûlant au marteau protégé par un tablier de cuir sous la surveillance des adultes.

Chez le potier ils ont fabriqué une poterie après avoir observé différentes argiles. En cuisine nous avons fait des changalas comme carnaval était tout proche. Nous avons observé la fabrication du beurre avec une barate à beurre.

Nous avons fait un bûcher pour brûler la poupée Dorothée qui symbolise l'entrée dans le printemps et la fin de l'hiver. Nous avons fabriqué la poupée avec de la paille, du tissu et 2 bâtons de bois. Chacun a jeté une bandelette de tissus sur la poupée pour brûler chacun de nos maux. Puis nous nous sommes déguisés pour faire le charivari avec des instruments pour faire du bruit. Les artisans de l'Écomusée nous ont lancé des bonbons. Nous avons passé une matinée dans une classe d'époque avec des pupitres



en bois auxquels les chaises sont fixées. Nous avons écrit à la plume sergent-major. Les enfants ont découvert la dureté de la vie autrefois. La place des enfants, au travail comme les adultes. Nous avons fait de la danse folklorique sur Reihe, Reihe Rosa... Nous avons assisté à une soirée contes à la lueur de quelques bougies. Les enfants ont monté une charpente miniature et des tuiles en queue de castor sur une toiture miniature. Les repas étaient excellents, certains mangeaient tant qu'ils avaient mal au

ventre et qu'il fallait les limiter. Nous avons aussi nourri les animaux de la ferme : ânes, moutons, cochons noirs, chèvres, lapins, poules, dindon... Tous les matins, nous étions réveillés par le chant du coq, les glou-glou du dindon et les claquements des becs des cigognes ! Une merveille cette classe patrimoine !

Un grand merci à toutes les mamans qui nous ont accompagnés !

Martine BETTER



Chaque fin d'année est l'occasion de faire un bilan, et pour 2011 celui de l'ALM peut être qualifié de très satisfaisant.

En effet, au cours des 12 mois écoulés, l'association a dispensé plus d'une centaine d'heures de cours et assuré une vingtaine de permanences de 2 heures chacune, pendant lesquelles ses membres pouvaient revoir ou approfondir un sujet abordé dans l'une ou l'autre session.

Le côté loisirs n'a pas été oublié pour autant. En mai dernier une quarantaine de personnes a découvert les charmes de la ville de Lucerne pour faire ensuite une petite croisière sur le lac des 4 cantons. Les photos réalisées lors de cette excursion ont été utilisées par la suite dans les différentes sessions de formation.

Quant à la marche du mois de juin et à la soirée vin nouveau d'octobre ces activités rencontrent toujours autant de succès et sont même devenues incontournables pour un certain nombre de membres ET sympathisants.

Comme pour les années précédentes l'association ALM reconduit en 2012 les actions de formation dans le domaine du multimédia.

Les sessions s'adressent à tout public et portent des sujets aussi divers que la retouche de photos, la réalisation d'un album photo, la maintenance de son ordinateur, la maîtrise de la gestion des dossiers, la réalisation d'un montage photo ou vidéo.

La destination de la sortie annuelle 2012 est d'ores et déjà fixée. Nous visiterons Heidelberg, capitale du romantisme allemand, et embarquerons pour une croisière sur le Neckar. Cette sortie est également ouverte aux non-membres dans la limite des places disponibles. Avis aux amateurs !

**Pour tout renseignement :
Tél. 06 21 73 03 22
Courriel alm68@live.fr**



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE COLMAR (C.A.C.)

Depuis notre adhésion à la C.A.C. le 1er janvier 2012, la TRACE dessert la commune à des tarifs réduits. Ce service est actuellement assuré par les transports Kunegel.

Les horaires sont disponibles en mairie, sur le site de la commune, ainsi que sur le site : www.trace-colmar.fr



Les habitants de Zimmerbach pourront profiter d'un tarif réduit également pour la base nautique de Colmar.

COLMARIENNE DES EAUX

Comment nous contacter ?

Nos chargés de clientèle sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 à nos bureaux :
18 rue Edouard Bénès 68027 COLMAR CEDEX

► Téléphone :

☎ 03 89 22 94 50 / Fax 03 89 22 94 65

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

► Urgence 24h/24h :

☎ n° indigo 0 820 320 332

► Agence Clientèle en Ligne :

www.cdeaux.fr
contact@cdeaux.fr

L'Agence en ligne vous permet de gérer efficacement à distance votre compte 24h/24h.

Vous pouvez :

- consulter votre compte,
- suivre votre consommation,
- payer en ligne (ligne sécurisée),
- communiquer l'index de votre compteur,
- archiver vos factures sur ordinateur,
- choisir le prélèvement automatique,
- modifier vos données personnelles,
- résilier votre abonnement.

Comment régler votre facture ?

- En espèces,
- Carte bancaire (à nos bureaux, par téléphone ou par internet via notre agence en ligne)
- TIP (Titre Interbancaire de paiement)
- Chèque
- Prélèvement automatique semestriel ou mensuel
- Virement



ÉTAT CIVIL ET DATES À RETENIR

A vos agendas

FÉVRIER 2012

- 11 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 17 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 18 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 24 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 25 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)

MARS 2012

- 02 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 03 : (20 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 04 : (14 h 30) « Top-Model » (Chorale)
- 17 : (de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h)
Inscriptions (Tennis Club)
- 21 : (de 17 h 30 à 19 h) Inscriptions
(Tennis Club)

Théâtre : Les réservations seront à faire auprès de M. Jean-Jacques DINTZER
(Tél. 03 89 71 08 72)

AVRIL 2012

- 14 : (de 9 h à 12 h) Début école de tennis
(Tennis Club)
- 22 : (9 h 30) Balade vigneronne :
découverte du vignoble et dégustation
repas de midi au Zimmerplatz
(Syndicat viticole : 03 89 71 15 77)

MAI 2012

- Du 6 mai au 3 juin : Championnat du
tennis club
- 08 : 67ème anniversaire de la victoire de
1945 au monument aux Morts

JUIN 2012

- 23 ou 30 : (11 h) Kermesse scolaire au
Zimmerplatz (Les Enfants d'Abord)

JUILLET 2012

- 07 : (14 h 00) Concours officiel à l'aire de
jeux de Zimmerbach (Pétanque Club du
Val-Saint-Grégoire)

AOÛT 2012

- Du 18 au 2 septembre : 8ème tournoi du
tennis club

SEPTEMBRE 2012

- Exposition de voitures et motos an-
ciennes à l'aire de jeux de Zimmerbach
(Association Animation Culturelle de
Zimmerbach 2ac)
- 23 : (12 h) Repas moules-frites (Comité
de jumelage)

NOVEMBRE 2012

- 11 : 94ème anniversaire de l'Armistice de
1918 au monument aux Morts

L'ÉTAT CIVIL (DU 01/01/2011 AU 31/12/2011)

NAISSANCES

- Lola GODFROY, le 6 février
- Tiziana REALI, le 8 février
- Ludivine, Lily, Rica HERTZOG, le
8 juin
- Enzo, Olivier PAGET, le 23 juin
- Pierre, Michel, Marcel DALLOZ, le
9 novembre

MARIAGES

- Philippe EDEL et Christelle Pascale
Véronique THIRION, le 14 mai
- Christophe EGELÉ et Ludivine
Monique Michelle FRABOUL, le 4 juin
- Matthew Ian TAILBY et Perrine
Véronique Nicole MICLO, le 10 juin

- Arnaud, Stéphane BAEGERT et
Hélène, Marie, Michèle BODINEAU, le
23 juillet

- Daniel KAYSER et Karine OTTMANN,
le 27 août

NOCES D'OR

- M. et Mme Alfred SCHOEPFER, le
10 février
- M. et Mme Robert ANSEL, le 27 mai

NOCES DE DIAMANT

- M. et Mme Roger TOUSSAINT,
le 15 septembre

DÉCÈS

- Germaine MEYER, le 12 janvier à
Colmar
- Jeanne Paulette GERIG, le 8 avril à
Zimmerbach
- Marie Marthe OTTMANN veuve
EHRHART, le 17 juillet à Munster
- Marie, Louise BETZ veuve
DEMANGEAT, le 25 juillet à Colmar
- Lucie, Alphonsine, Alice LAMOUCHE
épouse PÊCHE, le 11 août à Colmar

**Simplifiez-vous la vie en optant pour la mensualisation, un moyen de paiement simple,
souple et pratique, qui permet la planification de votre budget sur 12 mois**

Mots croisés
proposés par
Paul ESCHBACH

Solution du mot croisé du bulletin n° 25 : EICHTAL

Ils ont trouvé la bonne réponse: Blanche FEYHL, Claudine GERIG, Gérard HESS, Nicolas HOFF, Paul KAYSER, Béatrice KELLER, Jeannine MINZER, Jeannine RENO, Marie-Antoinette SCHEHRER, Gaby SCHWEITZER et Mario SCHWINDENHAMMER.

A l'issue du tirage au sort, Mme Marie-Antoinette SCHEHRER a été l'heureuse gagnante.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1) Le père des Misérables (deux mots)
- 2) Saler, fumer et sécher pour conserver
- 3) Tabassas – Vraiment petit
- 4) Frime – Du côté de Nice
- 5) Son métier, c'est voler
- 6) On le trouve dans certains dentifrices
- 7) Nul n'est censé l'ignorer – Grand axe routier – Pépin
- 8) Unité de mesure de l'éclairement – Un cosmétique
- 9) Après une licence – Ancêtre
- 10) Le compositeur de l'Oiseau de Feu

VERTICALEMENT

1. La datcha du Roi Soleil
2. Dégagez !
3. Peut être un calvaire
4. Mer intérieure russe en mauvais état – A lui ou à elle
5. Squelette
6. Le soleil de Cléopâtre – Support gazeux de la pub – D'un auxiliaire
7. Elle peut être mauvaise – En phase avec son temps
8. Un Urkanton – De Ronsard pour Cassandre ?
9. Toi, moi, nous tous – Marché arabe ou foutoir français
10. Du côté du soleil levant – Une levée à la belote

Grâce aux cases numérotées, trouvez le nom d'une rue de Zimmerbach :

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Reportez ce mot sur papier libre et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le 31 mars 2012.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompensé de sa perspicacité.

Ont participé à la rédaction

Anne ANCEL, Martine BETTER, Brigitte BUTTERLIN, Paul ESCHBACH, Georges EYMANN, Thomas HESS, Jean LAURECKI, Jean-Claude MAURER, Christophe MISSENARD, Jacques MULLER, Emile OTTMANN, Jean-Luc REBSTOCK, Nadine RICHARD, Alfred SCHOEPFER et Régine SCHWARTZ.